

Pecquencourt : des cités minières devenues des exemples paysagers

Par Bruno Place

lundi 14 septembre 2020 à 17h05min

Partager sur Facebook

Poster sur Twitter



Le jury des Victoires du Paysage était vendredi 4 septembre après-midi à Pecquencourt, plus précisément dans les cités Lemay et Sainte-Marie, classées au patrimoine mondial de l'Unesco et dont les aménagements paysagers ont été particulièrement soignés.

Les trois membres du jury ont été guidés à partir de la place de la rue de Chambéry par le paysagiste, Marc Soucat (Savart Paysage), des élus et des responsables des services. Pecquencourt fait partie de trois villes des Hauts-de-France et des 67 villes de l'Hexagone encore en lice pour le concours. Michel Leborgne, membre du jury, présente ce concours comme « *un instrument d'excellence et de communication* ».

Joël Pierrache, maire, a rappelé les efforts fournis dans cette petite commune minière de 6 200 habitants pour rénover et embellir les cités minières. Bien avant l'engagement pour le renouveau du Bassin minier, les cités Lemay et Sainte-Marie ont été réhabilitées, « *et pas seulement les logements* » : « *l'intégration paysagère a été pensée pour redonner de la vie aux cités* ». Avec un impératif : la gestion au long cours. Impensable pour les élus pecquencourtois et le paysagiste de planter de beaux arbres et de belles fleurs sans penser à l'entretien de ces espaces verts au fil des ans.

Marc Soucat se souvient d'avoir eu envie de répondre à l'appel d'offres à la lecture du terme « cité jardin ». Il a commencé par imaginer l'aménagement de l'espace vide et central situé entre les deux cités : « *c'est là que les mineurs se rassemblaient avant d'aller vers les fosses* ». Les platanes sont restés mais le bitume et le béton ont été effacés peu à peu. « *Les premières études datent de 2012. Les travaux d'aménagement paysager ont été menés en parallèle des rénovations des maisons. Et la gestion a été pensée dès le départ.* »

Moins de bitume et de béton

Pour simplifier le travail des 23 jardiniers de la ville, le nombre d'essences différentes a été limité et les massifs sont « *autosuffisants* », c'est-à-dire, qu'après la taille, les branches peuvent être broyées sur place et offrir le paillage.

Les aménagements paysagers ont intégré le Chemin du Galibot mais aussi les placettes devenues plus végétales, un peu comme des jardins qui déborderaient sur l'espace public. « *Les surfaces des enrobés ont été réduites de 20%* ». Des routes sont même devenues piétonnes pour accueillir davantage de végétation.

Après cette visite très complète, les membres du jury se sont réunis pour délibérer dans une salle de l'office de tourisme qui est lui-même un élément signifiant de la transformation des cités minières de Pecquencourt.